



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déploiement du dispositif de prévention de la récurrence suicidaire VigilanS Champagne-Ardenne

VigilanS Champagne-Ardenne a été lancé officiellement le 1^{er} octobre 2020. Il s'agit d'un dispositif de veille pour les personnes ayant fait une tentative de suicide. Son objectif : prévenir et limiter la récurrence suicidaire. Rattachée à l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne, cette équipe intervient dans toute l'ex-région Champagne-Ardenne.

Comment fonctionne VigilansS Champagne-Ardenne ?

VigilanS Champagne-Ardenne est implanté au sein de la clinique Henri-Ey de Reims, au 1^{er} étage. Là, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 h 30, 2 Vigilansseurs contactent les personnes après leur tentative de suicide et répondent aux appels de ces patients à qui une carte ressource prévention a été remise. Un point est effectué sur leur situation, leurs difficultés, l'évolution de leur moral.

En fonction des besoins, les personnes sont rappelées entre 10 et 21 jours, et à 6 mois par l'équipe de VigilansS. Si elles sont injoignables ou en difficulté, une carte postale leur est envoyée, une par mois pendant quatre mois. Un compte-rendu est systématiquement adressé au médecin généraliste et au psychiatre référent. « *Nous n'effectuons ni prescription, ni suivi. Nous faisons de la veille, précise le Dr Louise Pimpaud, psychiatre au pôle universitaire de psychiatrie de l'EPSM de la Marne, qui a lancé VigilansS Champagne-Ardenne. Dès que nous avons une inquiétude sur un patient, nous faisons marcher le réseau. Nous sommes l'intermédiaire entre le patient et le réseau de soin.* »

L'équipe de VigilansS, qui intervient sur toute l'ex-région Champagne-Ardenne, est composée de 3 infirmiers à mi-temps, d'un psychologue à mi-temps et d'une secrétaire à temps complet. Trois infirmiers remplaçants s'y ajoutent pour assurer la continuité du dispositif. Tous ont été formés en septembre 2020 par les Vigilansseurs du CHRU de Lille qui ont créé VigilansS et par ceux du Centre Psychothérapique de Nancy.

Ce dispositif de veille hospitalière a été présenté aux 14 services d'urgences de l'ex-région Champagne-Ardenne. À cette occasion, des cartes ressource prévention dotées d'un numéro vert qu'ils remettent aux patients à la sortie du service de soin, leur ont été remises. En huit mois de fonctionnement, 402 personnes ayant effectué une tentative de suicide sont entrées dans le dispositif VigilansS Champagne-Ardenne. Un chiffre qui ne cesse de croître.

Un dispositif créé à Lille

VigilanS a été imaginé en 2014 par le Pr Guillaume Vaiva du CHRU de Lille, et soutenu par l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas-de-Calais. Le premier site a ouvert le 1^{er} février 2015 à Boulogne. Progressivement, tous les sites hospitaliers accueillant des suicidants dans la région Nord-Pas-de-Calais ont rejoint volontairement le dispositif. En 2016, première année « pleine », 3 150 patients suicidants étaient entrés dans le dispositif VigilansS, dont 51 % de personnes ayant fait une première tentative de suicide.

Qui est l'EPSM de la Marne ?

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne s'organise en 7 pôles de psychiatrie adulte dont 1 pôle de psychiatrie universitaire, 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile (Épernay-Sézanne et Châlons-Vitry), 1 pôle d'addictologie, 1 pôle de psychiatrie médico-légale, 1 pôle de médecine générale et 1 pôle médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée Le Pré Saint-Jacques à Châlons-en-Champagne). L'EPSM de la Marne assure la couverture de la totalité de la population marnaise adulte et de la moitié de la population mineure au titre de la psychiatrie infanto-juvénile hors agglomération de Reims.

Il porte également des unités et services à vocation régionale : l'UMD (Unité pour Malades Difficiles), le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional), le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) de Champagne-Ardenne, le niveau 3 d'enseignement et de recherche en addictologie, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) départementale renforcée, le Centre territorial de psychotraumatisme, le Centre de Prise en charge Précoce des Psychoses et d'Orientation (C3P-O), un dispositif de prévention de la récurrence suicidaire – Vigilans Champagne-Ardenne, le Centre Universitaire de Remédiation cognitive et rétablissement (CURE) Champagne-Ardenne.

En 2020, l'établissement a accueilli et soigné une file active de 15 928 patients, dont 95% en ambulatoire (sans hospitalisation complète). Il a réalisé 244 621 actes en ambulatoire et enregistré 3660 hospitalisations. Il compte 1 264 agents, 83 praticiens et 24 internes.

Contact presse :

Stéphanie GRUSS, responsable de la communication et déléguée aux affaires générales

03 26 70 37 96 ou 06 21 09 65 07

s.gruss@epsm-marne.fr

www.epsm-marne.fr